



2, place de l'Eglise
L-9391 Reisdorf
Tel: 83.62.21/Fax: 86.92.30
E-mail: commreis@pt.lu

AVIS AU PUBLIC

Conformément aux prescriptions de la l'article 60 § 2 de la loi du 18 juillet 2018 concernant la protection de la nature et des ressources naturelles, il est porté à la connaissance du public que

Le Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable a accordé à la société Creos Luxembourg S.A. l'autorisation pour effectuer une destruction au sens de l'article 17 de la prédite loi du 18 juillet 2018 sur un terrain inscrit au cadastre de la commune de Reisdorf, section C de Reisdorf, sous le numéro 668 dans le contexte de la mise en place d'un nouveau support d'arrêt moyenne tension concernant la mise en souterrain d'une ligne moyenne tension.

Le public pourra consulter le texte de l'autorisation à la maison communale pendant le délai de 3 mois.

Reisdorf, le 30 janvier 2020

Le Bourgmestre

Le Secrétaire